LA SECURITE DES ECOLES RENFORCEE A PARTIR DE LA RENTREE 2017.

La mairie recrute une personne dynamique et motivée pour assurer la sécurité autour du point école à compter du 04 septembre 2017

Il s'agit d'un contrat à Durée déterminée d'environ 10 heures hebdomadaires rémunérées dont la mission est d'assurer la sécurité des enfants et des accompagnants sur les passages piétons aux abords des écoles maternelle et primaire.

Ce contrat sera établi sur la base de 2h30/jour soit 10h par semaine pendant les périodes scolaires.

Vous êtes **retraité(e), parent au foyer**, vous recherchez un **complément de revenu,** vous êtes disponible **pendant les périodes scolaires** quelques heures par semaine, vous êtes ponctuel(le), vous savez vous faire respecter, êtes calme et courtois(e), vous aimez le contact et avez le sens de l'observation, la Ville peut vous confier la surveillance des points d'école : vous assurerez la sécurité des enfants aux passages piétons lors des entrées et sorties d'écoles

Rémunération au SMIC.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h15 à 8h50, de 11h15 à 11h50, de 13h15 à 13h50 et de 16h15 à 17h00

Compétences requises pour occuper le poste :

- Notions de sécurité routière
- Ponctualité
- Sens des responsabilités
- Rigueur
- Qualités relationnelles

Moyens matériels et équipements utilisés dans le cadre des fonctions :

- Port d'une tenue spécifique obligatoire
- Panneau Stop

Contraintes :

- Travail par tous les temps sur la voie publique

Lettre de motivation à adresser le plus rapidement possible
et <u>au plus tard avant le 04 Septembre 2017</u>
à : Monsieur le Maire - 20, Rue André Vassord – 95270 CHAUMONTEL
ou à l'adresse électronique suivante : rh-chaumontel@orange.fr